

COMPTE RENDU DU BD ELECTRONIQUE DU 7 JUILLET 2022

Présents : Martine Audy - Guy Cortat – DELERCE Stéphane - Marie-Albert Duffait - Ludivine Jacquinot - Marie-Laure Logerot - Bruno Ménager

Camille GOLL, Présidente de la Commission Territoriale de Discipline pour la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Handball, demande une saisine au Bureau Directeur afin d'ouvrir un dossier disciplinaire à l'encontre de :

M. MORLOT Renaud, officiel responsable du HBC LURE-VILLERS, suite à l'instruction du dossier n° B73 contre M. MENETRIER Pascal, pour injures envers coach adverse.

Accord BD à l'unanimité